

épône

magazine

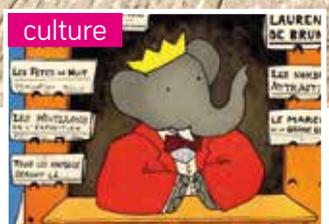
Budget communal 2017

Une ambition au service de tous les Épônois



éducation

L'Espace Jeunes relooké [page 7](#)



culture

Babar à Épône [page 9](#)



communication digitale

Épône sur Facebook [page 14](#)



intercommunalité

Voirie : transfert vers GPS&O [page 15](#)

Hôtel de Ville

90, avenue du professeur
Émile Sergent 78680 Épône

Tél. 01 30 95 05 05

Fax 01 30 95 05 15

Courriel contact@epone.fr

Site web www.epone.fr

Horaires d'ouverture

Tous les jours de 8 h 30 à 12 h

et de 13 h 30 à 17 h 15

samedi matin de 8 h 30 à 11 h 45

Services municipaux

Accueil & Affaires générales

01 30 95 05 05

Etat civil

01 30 95 05 20

Secrétariat du maire

01 30 95 05 14

Services techniques

01 30 95 05 08

Urbanisme

01 30 95 05 27

C.C.A.S.

01 30 95 05 10

Antenne emploi

01 30 95 05 11

Scolaire

01 30 95 05 24

Jeunesse

01 30 95 05 18

Communication

01 30 95 05 16

Mairie annexe

1 rue du canal
(quartier d'Elisabethville)

01 30 90 24 79

Ouverture le dernier mercredi du
mois de 9 h 30 à 11 h 30

Police municipale

75, avenue
du Professeur Émile Sergent
01 30 95 60 62

Centre culturel Dominique de Roux

2, rue du Pavé - Parc du Château
01 30 95 60 29

Médiathèque

rue de la Brèche
01 30 95 49 70

Accueil de loisirs « Le Verger »

rue du Pavé
01 30 91 08 70

Siré

27, rue de la Brèche
01 30 95 45 69

« Les Ifs », maison de la petite enfance

27 rue de la Brèche
01 30 95 00 49

sommaire

4 arrêt sur images

6 éducation

- Le CME officiellement installé
- Microcrèche : de nouvelles places pour nos petits

8 culture

- Restauration du tableau
« La rencontre d'Eliezer et Rebecca »
- La question du mois

10 environnement

- La Main verte : cultivons notre jardin
- Vers le Zéro Phyto...

11 budget communal

14 communication digitale

15 intercommunalité

Voirie : transfert vers GPS&O

16 portrait

Le Petit Olivier : la beauté bien faite

17 infos pratiques

Accueil de la mairie rénové

18 échos des associations

20 transports

Point sur les travaux Eole

21 rendez-vous

23 tribunes



Guy Muller

Maire d'Épône
et Conseiller
Départemental

Chères Epônoises, Chers Epônois,

Le bulletin que vous avez entre les mains présente le budget de notre commune voté en Conseil municipal du 30 mars 2017.

Nos projets pour 2017 et les années suivantes sont certes ambitieux, mais ils sont incontournables pour le développement harmonieux de notre ville et la valorisation de la qualité de nos services.

Ils sont le fruit d'un travail collaboratif et méthodique mené avec les institutions et organismes compétents, la Ville est en recherche permanente de cofinancements et de subventions. Les décisions sont toujours pensées en fonction de nos capacités d'investissement et de remboursement dûment analysées. Il y va de l'avenir des générations futures que nous ne voulons pas hypothéquer et que nous voulons serein.

Comme vous le lirez, les efforts de gestion engagés portent leurs fruits : réorganisation efficace des services pour une bonne maîtrise de la masse salariale, diminution des dépenses courantes grâce à une politique volontariste de groupement des achats.

Avec une mise en réserve de recettes exceptionnelles (1,3 million d'euros) générées par la vente de parcelles de terrains et un autofinancement suffisant pour financer une partie de nos investissements, nous gardons le cap pour mener à bien nos projets au service de tous, sans obérer notre capacité d'emprunt.

Et ce, malgré des contraintes financières drastiques : baisse significative des dotations de l'État de 1,4 million d'euros depuis 2013, fonds de solidarité au titre de la péréquation communale (perte de 430 000 euros cumulés en 4 ans) et pénalités au titre des seuils de logements sociaux (174 000 euros en 3 ans).

Nous agissons pour demain avec la poursuite des travaux de l'Hôtel de Ville, les constructions nouvelles et l'élargissement de l'offre d'habitat, la rénovation du centre de loisirs « Le Verger », l'aménagement urbain du cœur de ville, la réalisation du futur bâtiment qui accueillera une offre éducative et de loisirs complète, l'investissement pour la sécurité au quotidien.

Nous agissons pour demain en œuvrant à notre intégration active à la Communauté Urbaine GPS&O pour dessiner un projet de territoire aux enjeux forts avec notamment le pôle multimodal de la Gare et l'arrivée très attendue d'Eole qui simplifiera les conditions de transport.

Je ne saurais terminer cet éditorial sans vous inviter à « partager » et « aimer » notre page Facebook @VilleEpone. Nous sommes bien à l'heure du numérique : suivez l'actualité de votre commune et retrouvez les prochains événements de printemps : l'opération la Main verte le 29 avril, la Fête de la Saint-Jean les 24 et 25 juin autour du thème du cirque. Associations et services municipaux se mobilisent déjà pour présenter « leurs plus beaux numéros de cirque » !

Vivons les rendez-vous de ce nouveau printemps avec notre Ville !



arrêt sur images



Les vacances d'hiver à l'accueil de loisirs

Les équipes de l'accueil de loisirs « Le Verger » ont accueilli 250 enfants du 6 au 17 février sur le thème de l'Âge de glace.

Les enfants de 3 à 12 ans se sont initiés à diverses activités selon leur âge : la pâtisserie glacée avec « l'igloo en chocolat », des activités sportives telles que les Jeux Olympiques d'hiver, des ateliers manuels avec la création de pingouins, d'esquimaux.



Education citoyenne pour nos collégiens

Dans le cadre du programme d'enseignement moral et civique, et plus précisément de la connaissance de la République et de l'appropriation de ses valeurs, deux classes de 3^e du collège Benjamin Franklin ont été sensibilisées à la découverte et au rôle des institutions et à une réflexion sur l'exercice de la citoyenneté. Ce projet a été porté par M. Charrier, professeur de Français, et M. Audebert, professeur d'Histoire-Géographie.

Le 28 novembre 2016, Jean-Marie Tétart, député des Yvelines, s'est rendu au collège Benjamin Franklin pour répondre aux nombreuses questions préparées en amont sur son rôle en tant qu'élu au Parlement, ses missions et son engagement au service des droits fondamentaux de la personne et de la démocratie représentative.

Deux heures d'échanges très enrichissants et profitables ont à peine suffi à épuiser tous les sujets ! Un travail de synthèse très élaboré, rédigé par les élèves sous forme d'article de presse, reprend les questions/réponses de cet éveil à la conscience citoyenne et sociale. Et pour bien comprendre les rouages du fonctionnement de notre démocratie, ces deux mêmes classes ont été accueillies le jeudi 15 décembre à l'Assemblée Nationale, pour une visite guidée, accompagnées de M. Tétart.

Un moment privilégié où les élèves ont pu apprécier la fonction de député et son engagement public.

Une journée citoyenne très appréciée où l'apprentissage de la culture civique a pris tout son sens.



PRIX DU PUBLIC pour l'ensemble de musique de chambre 2^e cycle du CAC

Le 5 mars dernier, l'ensemble de musique de chambre 2^e cycle du CAC a reçu le prix du Public lors du concours des petits ensembles instrumentaux organisé par le conservatoire du Chesnay.

Les jeunes ont interprétés un Fado spécialement réorchestré par Magali Le Roy, professeur de flûte, de musique de chambre et directrice artistique du CAC. Elisa (piano), Elise (Piccolo), Léane (Flûte), Camille (Flûte), Chloé (flûte), Héloïse (violon), Coralie (flûte en sol), Raphaël (guitare portugaise), Titouan (guitare) ont concouru face à des trios et quatuors des conservatoires de Rambouillet, Paris, Le Chesnay, composés pour certains d'adultes.

Ce même groupe aura l'honneur de rejouer ce morceau lors d'un vernissage au Consulat du Portugal à Paris au mois de mai. Félicitations à tous !



Soirée Fado envoûtante !

Près de 300 personnes venues de tout le département ont applaudi et plébiscité trois générations de fadistes le samedi 28 janvier, salle du Bout du Monde, en présence du Consul du Portugal, de Sophie Primas, Sénateur des Yvelines et Jean-Marie Tétart, député des Yvelines.

Guy Muller, Maire d'Épône et Pascal Dagory ont accueilli des grands noms du fado : Celeste Rodrigues, 92 ans, énergique et pleine de nostalgie ; Luis Caeiro, jeune chanteur prodige de fado (récemment produit à l'Olympia) et Monica Cunha, professeure à la Sorbonne (elle chante régulièrement à la Chapelle des Lombards à Paris) et fadiste reconnue autour des thèmes du chagrin, de l'exil, du mal de vivre...

Ce symbole de la culture portugaise dans le monde, inscrit au patrimoine Immatériel de l'Humanité, chante avec une profonde émotion, le destin et la fatalité.

Une soirée inédite et exceptionnelle !



16^e Rencontre d'Artistes au Bout du Monde



Le salon a accueilli un invité d'honneur, Carlos Farinha, grand artiste portugais de renommée internationale. Né en 1971, il est diplômé des Beaux-arts de L'Université de Lisbonne. Son domaine de travail évolue entre la peinture, le dessin, la sculpture et la performance. Il expose depuis 1990 et a remporté plusieurs prix.

Pour l'occasion, Carlos Farinha avait tout spécialement créé une grande toile allégorique représentant un voyage à la fois historique, patrimonial, artistique et géographique entre le Portugal et la France.

Pascal Dagory, Maire-Adjoint aux Affaires Culturelles lui a remis le prix du Salon lors du vernissage le 3 mars à la Salle du Bout du Monde. Merci également à Ricardo Vieira, professeur de piano au Centre

Culturel, pour son investissement dans cette année portugaise.

Du 4 au 12 mars, une vingtaine d'artistes a présenté une soixantaine de toiles et une quarantaine de sculptures.

Le Prix de la Ville d'Épône a été décerné à Céline Weber pour l'ensemble des œuvres présentées.

Le public, quant à lui, a plébiscité Georges Batut, pour son prix. Nous le retrouverons les 30 septembre et 1^{er} octobre pour une grande exposition « Batut de pères en fils ». Annie Cuquel et Bernard Tonin ont également été très remarquables. Plusieurs classes de l'école Pasteur sont venues visiter l'exposition, Maguy Le Thierry a joué la conférencière pour l'occasion.

Concours photo : Ma Ville féerique

Le 13 janvier dernier, M. le Maire a félicité tous les participants du premier concours photo de Noël qui ont rivalisé d'imagination pour prendre des clichés de la Ville illuminée.

Christine Thiriez, lauréate, a remporté un disque dur externe et deux places pour un spectacle culturel avec sa photo intitulée « Épône sous la Douce'Heure Bleue ! ». Rendez-vous l'année prochaine !



De gauche à droite : Lecesne Alan, Malarme Oscar, Huber Joy, Launay Ambre, Bessot Rose, Gomez Léonore, Tohme Tony, Lazardin-Boulengier Camille, Kidima Jean-Sylvain, Camara Mabinty, Chaabane Sarah, entourés de Mark Davison, Animateur du Conseil Municipal Enfant, Coordinateur Périscolaire et TAP, M. le Maire, Mme Di Perno et M. Jovic.

Le CME officiellement installé

Les 9 nouveaux Conseillers Municipaux Enfants ont été officiellement introduits le 18 janvier à l'Hôtel de Ville en présence de M. le Maire, Guy Muller, M. Jovic et Mme Di Perno.

Encadrés par leur coordinateur Mark Davison, M. Jovic les a félicités et espère que cette entrée dans la vie citoyenne soit porteuse d'idées et d'apprentissage actif de la démocratie participative locale.

Mme Di Perno sera leur référente élue pour les guider et les accompagner dans

la mise en œuvre de leur projet et son approbation auprès des instances.

M. le Maire a remercié les anciens membres du CME qui avaient notamment proposé une journée de sensibilisation au handicap qui s'est déroulée en fin d'année scolaire 2015-2016. Il a ensuite salué les nouveaux élus et leur envie de s'engager pour les autres. Les citoyens de demain ont pu mesurer l'importance pour la Ville de leurs missions et leur rôle de représentants de l'ensemble des écoliers épônois.

Moment fort de la cérémonie, les anciens élus ont remis leurs écharpes aux élus adultes.

Monsieur le Maire a ensuite appelé les nouveaux membres pour leur remettre l'écharpe tricolore. Ils ont également reçu leur sacoche d'élu qui les accompagnera pendant leur mandat de deux ans.

Puis, le nouveau Conseil Municipal des Enfants a élu la Présidente Camille Lazardin-Boulengier et le Vice-président Tony Tohme. Fiers, ils sont prêts pour être acteurs de leur Ville et pour promouvoir et défendre les valeurs de la République.

Microcrèche : de nouvelles places pour nos petits

L'offre de garde pour nos petits s'étoffe à Épône avec l'ouverture d'ici septembre prochain d'une microcrèche privée agréée par le Conseil général appelée « Nos enfants chéris d'Épône ».

Située rue de la Ferme, cette structure accueillera 10 enfants de 4 mois à 3 ans dans un espace de 115 m² entièrement rénové et conforme aux normes règlementaires.

Cette microcrèche fait partie du groupe « Théo et Théa » géré par la fondatrice Nathalie Clisson et son associé Laurent Barreau. Ils ont à leur actif cinq micro-crèches dans le département des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne et deux structures à Plaisir. L'aménagement des espaces est conçu pour assurer le bien-être de l'enfant et son épanouissement. Un directeur de structure et deux encadrantes veilleront à l'apprentissage des enfants par des jeux d'éveil et de motricité.

Comme le souligne Mme Claudel, Maire-Adjoint aux Affaires sociales : « Soucieuse de répondre aux demandes croissantes des familles, d'anticiper l'arrivée de nouvelles populations, et diversifier les modes de garde, la ville d'Épône est ravie d'accueillir cette nouvelle structure sur son territoire ».

Ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30 avec un planning modulable pouvant ainsi assurer un besoin occasionnel, régulier ou d'urgence selon chaque famille. Une semaine d'adaptation est proposée pour échanger avec les parents et habituer l'enfant dans son environnement en toute sérénité.

Informations et réservations
06 48 93 21 64
www.creches-epone.fr



Le Groupe recrute localement pour cette structure :

- un directeur (H/F) avec un diplôme d'éducateur « jeunes enfants »
- deux encadrants avec un diplôme d'auxiliaire de puériculture ou un CAP Petite enfance.

Si ces postes vous intéressent, contactez le 06 48 93 21 64.

L'espace Jeunes relooké



des tableaux pour habiller l'espace et a initié les jeunes épônois à la technique du *street art* dans une ambiance conviviale.

Nouvelles couleurs, nouvel aménagement, **l'espace intérieur fait peau neuve** pour mieux accueillir les jeunes épônois encadrés par le directeur de la structure Khaled Abdelouahed, arrivé le 1^{er} février dernier, assisté par Dienebou Camara, animatrice sur le site depuis 3 ans.

L'inscription s'effectue en septembre moyennant le paiement d'une adhésion valable de septembre à Août. La liste des documents à fournir est consultable sur le site Internet de la Ville.

Lespace Jeunes s'adresse aux épônois de 11 à 17 ans et se veut être un lieu de partage, d'échange et un lieu de ressource, dans le respect des règles de vie en société.

Les adhérents de l'Espace encadrés par les animateurs et les services techniques de la ville ont réalisé un lifting intérieur du lieu pour apporter clarté, modernité et fonctionnalité.

Ce relouping a été entrepris pendant les vacances d'hiver, où une dizaine de jeunes a participé à des ateliers de bricolage et de peinture. Sous son nom d'artiste, « Jover », animateur Jeunesse et graffeur a réalisé

OÙ SE TROUVE LE PIJ ?

Le Point Information Jeunesse est l'un des services de l'Espace Jeunes. Il se trouve sur le même site et propose un accompagnement et une aide personnalisée dans vos recherches sur diverses thématiques telles que l'enseignement, l'emploi, la formation, la santé, le logement, les loisirs, le sport, l'international, ... L'accès est gratuit, ouvert à tous et anonyme.



de g à d : Dienebou Camara et Khaled Abdelouahed

Rencontre avec Khaled Abdelouahed

Responsable Jeunesse et du Point Information Jeunesse depuis le 1^{er} février 2017

Quel est votre parcours ?

J'ai travaillé au sein de collectivités dans les Yvelines et le Val-d'Oise (Aubergenville, Méry-sur-Oise, Verneuil-sur-Seine) chargé des Jeunes et de l'animation depuis une vingtaine d'années. Je suis passionné par l'animation et l'accompagnement des jeunes dans leur projet, leur parcours, leur difficulté ou leur succès grâce à la mise en place de projets structurants et transversaux.

Expliquez-nous votre vision de l'Espace Jeunes ?

Mes objectifs sont avant tout de développer des projets dynamiques d'animation, de favoriser un partenariat avec nos collègues de l'équipe éducative du collège au travers d'actions diverses et de prévention et faire en sorte que l'Espace Jeunes devienne un lieu convivial, d'écoute, d'échanges et de loisirs pour répondre aux interrogations de la vie quotidienne.

OUVERTURE DE L'ESPACE JEUNES	
Lundi	Fermé
Mardi	16h30 à 18h
Mercredi	13h30 à 18h
Judi	16h30 à 18h
Vendredi	16h30 à 18h
Samedi	14h à 18h
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h <i>En cas de sortie, ces horaires peuvent être modifiés et consultables avec les programmes d'animation.</i>	
📍 4, rue du Pavé ✉ jeunesse@epone.fr ☎ 01 34 74 31 66	

FCPE : Un Café des parents pour aider à comprendre les TDA-H et la précocité

Le 27 janvier la FCPE consacrait un Café des Parents aux troubles déficitaires de l'attention (TDA) avec ou sans hyperactivité (H) et à la précocité, des spécificités fréquemment à l'origine de difficultés dans le parcours scolaire des enfants. Mme Massoni, psychologue spécialisée, a proposé une présentation vivante suivie d'un moment d'échange riche et authentique avec le public. Retenons deux points essentiels : consulter un spécialiste pour poser un véritable diagnostic, entretenir un dialogue régulier avec les enseignants et instaurer un véritable partenariat en proposant si besoin des adaptations en classe. Un groupe de parole va être mis en place régulièrement.



Contact Elsa SERRANO
Présidente FCPE (06 74 82 05 59)



Restauration du tableau « La rencontre d'Eliezer et Rebecca »

Ouvre iconographique, tirée de l'épisode biblique de l'histoire d'Isaac datant du XVII^e siècle et accrochée à l'Eglise Saint-Béat, est [en cours de restauration à la Direction des Archives Départementales](#), comme nous vous l'avions précisé dans le bulletin de décembre 2016.

Chirurgien d'œuvre d'art, la restauratrice nous a fait le plaisir de nous inviter pour suivre sa restauration. Elle opère et soigne sans laisser de cicatrices [pour redonner vie à ce tableau classé au titre des Monuments Historiques](#).

La première étape consiste en un bon nettoyage : on enlève les repeints des précédentes restaurations et on allège les vernis qui ont jauni avec l'âge à l'aide d'un coton imbibé de solvant. Des petites surfaces sont testées sur le tableau pour l'appriivoiser et définir le degré d'intervention pour ne pas ôter la couche la plus proche des pigments. C'est ainsi que des parties du tableau se révèlent.

Puis l'opération de rentoilage intervient lorsque la toile est trop altérée, une nouvelle toile en lin est apposée à l'arrière de la première et les colles les fixent entre elles.

L'intervention de masticage permet de préparer la toile à l'opération de retouche qui est la plus longue. Elle doit atténuer les défauts de l'œuvre dus au temps. Elle permet de se rapprocher de l'état original de l'œuvre et la remettre en valeur. La retouche doit être la plus discrète possible, quasiment invisible. Elle se fait généralement à base de couleur à l'eau qui, suivant les cas, sera de la tempera, de l'aquarelle ou de la gouache. Après séchage d'une nouvelle couche de vernis d'isolation, la restauration des couleurs sera effectuée par application de transparences à la peinture à l'huile avec un liant au vernis. Le vernissage final fait apparaître les nuances de couleurs et protège l'œuvre des futures altérations naturelles qu'elle peut subir (poussière, humidité...).



Vient ensuite la phase d'attribution du tableau lorsque sa signature n'est pas lisible. Les Sherlock Holmes de l'équipe en charge du dossier entrent en scène pour détecter sa provenance, ses similitudes avec d'autres œuvres dans la manière de peindre des personnages, des habits, des attitudes.

Dans un prochain numéro, nous vous dévoilerons l'auteur de ce tableau.



Recherche de voix !

Rejoignez la chorale
du Centre Culturel !

Dirigée par Snezhanka Koleva, la chorale du Centre culturel accueille toutes les voix : soprano, alto, ténor et basse. Les répétitions ont lieu le jeudi de 20h15 à 21h45 au Centre Culturel (Salle Piazzolla), en dehors des vacances scolaires. Le répertoire est varié : variété, classique, folklorique. Tous les choristes sont les bienvenus, même sans formation musicale (solfège). Venez assister à une répétition et rejoignez-nous !

Tarif annuel (payable au trimestre)
60 € intramuros - 120 € extramuros

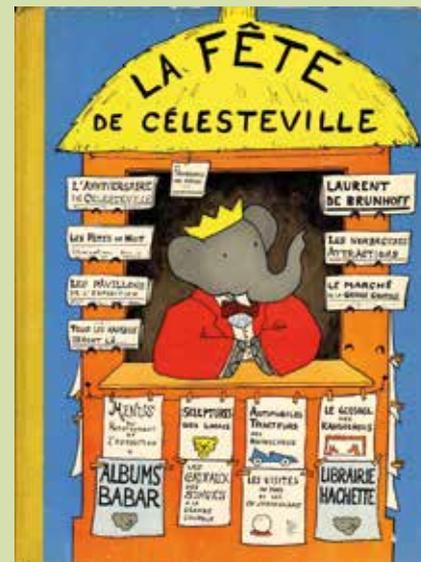
LA QUESTION DU MOIS Rencontre avec Pascal Dagory, Maire-Adjoint à la Culture, Patrimoine et Tourisme

« Pourquoi mettre en œuvre des travaux de restauration significatifs (190 000 €) de cet édifice ? »

Un peu d'histoire : assez peu connu, cet édicule (aussi appelé « Temple de David ») est pourtant chargé d'histoire : le peintre Jacques-Louis David en a dessiné les plans. Il fut construit en 1785 par le seigneur Marie-Jean Hérault de Séchelles pour célébrer la signature du traité d'alliance de 1778 entre la France et les jeunes Etats-Unis d'Amérique. Benjamin Franklin, négociateur de ce traité pour les Etats-Unis, a travaillé à cet endroit. Cette construction est considérée comme un symbole d'amitié franco-américaine et comme le premier temple maçonnique connu en France par sa décoration typique. Robespierre et d'autres révolutionnaires y ont rédigé la première constitution de 1791. En 1793, s'y déroulèrent des fêtes en l'honneur de la Raison. Classé aux Monuments Historiques en 1947, la ville en était devenue propriétaire dans les années 1980. Depuis de nombreuses années, cet édifice a subi les vicissitudes du temps, il est aujourd'hui en très mauvais état. Nous voulons le conserver dans le patrimoine de la ville, transmettre un monument sain aux générations futures. Chargé d'histoire, c'est un devoir qu'il soit au moins conservé dans son état originel pour être mis en valeur.



Des travaux de maçonnerie, plâtrerie et peinture seront nécessaires. Le coût total de la restauration est annoncé proche de 190 000 € hors taxes. Des demandes de subvention seront soumises aux instances européennes, à l'État, à la Région, au Département, à la Fondation du Patrimoine et un appel au mécénat sera lancé. Il s'agit d'un patrimoine national intégré aujourd'hui à notre circuit « Épône historique ».



En 1942, Cécile, la veuve de Jean de Brunhoff, créateur du personnage de Babar, acquiert une maison dans le hameau de Velannes, un quartier d'Épône.

C'est là que Laurent de Brunhoff, artiste peintre tout comme son père, continue à la mort de celui-ci la création d'albums de Babar. A Velannes, il écrit alors La fête de Célesteville, Babar et le Professeur Grifaton, deux albums particulièrement empreints du havre de paix que représentait cette maison ainsi que la proximité de la nature.

Lors d'un hommage, Maurice Sendack dessinateur américain, se souvient que la douceur de vivre d'Épône avait inspiré son ami Laurent de Brunhoff pour dessiner et créer la ville de Célesteville dans ses livres.

La médiathèque d'Épône a décidé d'organiser un événement dédié

**RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 13 MAI
À LA SALLE DU VILLAGE**

(rue de la Brèche)

avec au programme :

- Exposition des albums de Babar et de photographies
- Discussion animée par Antoine et Jean Eloi de Brunhoff sur le travail créatif de Laurent et sur les heureuses années passées à Épône
- Projection du film : La fanfare de Célesteville à 16h00.

Un concours de dessins et un atelier créatif autour du personnage de Babar seront organisés le mercredi 10 mai à la médiathèque. La remise des prix aura lieu le samedi 13 mai.

La Main verte : cultivons notre jardin



Troc de plantes : places disponibles !

Inscription gratuite et ouverte jusqu'au 20 avril

Stands à disposition de troc, vente de plantes ou outils de jardinage
Envoyez un message à animation@epone.fr précisant « Stand La Main Verte » et vos coordonnées.



La Ville d'Épône, en association avec les communes de Mézières-sur-Seine et La Falaise, vous donne rendez-vous le Samedi 29 avril 2017 de 9 h 00 à 17 h 00 dans les jardins familiaux, quartier Elisabethville (après la salle du Bout du Monde) : mettons ensemble les mains dans la terre et partageons nos savoirs de jardiniers !
De nombreux événements pour petits et grands à venir découvrir en famille.

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME :

- **Nettoyage de printemps**, rendez-vous à 9 h 00, parking de la salle du Bout du Monde. Nous partirons nettoyer les incivilités dans plusieurs secteurs d'Épône.
- **Distribution de compost de 9 h 00 à 12 h 00** sur présentation d'un justificatif de domicile. Un ticket sera délivré aux jardins familiaux, l'occasion de découvrir les animations autour du jardinage, de visiter le rucher et ses abeilles. Votre sac de terreau sera à récupérer sur le parking de la salle du Bout du Monde.

• **Animations de jardinage et rencontres diverses** : nombreux stands pour une journée éco-citoyenne.

Troc de plantes, visite du rucher, éco-pâturage avec les moutons de l'association « le jardin aux moutons », atelier « de la graine à la graine », ateliers de jardinage, de recyclage et tri sélectif, un espace lecture, un stand artistique « dessine ton jardin » et des conseils à partager.



Vers le Zéro Phyto

Dans le cadre de leur mission d'entretien des espaces publics (espaces verts, forêts, lieux de promenade,...) et des voiries, les collectivités locales se doivent de prendre en compte les obligations légales et réglementaires visant à supprimer l'usage des produits phytosanitaires depuis le 1^{er} janvier 2017.

En effet, les enjeux environnementaux (pollution des eaux de surface et des eaux souterraines), de santé publique et de prévention des risques professionnels obligent à se soumettre à cette obligation légale.

Aussi, la ville d'Épône s'associe au programme «Objectif Zéro Phyto» porté par le Cobahma-EPTB Mauldre (Comité du Bassin Hydrographique de la Mauldre et de ses Affluents).

Ce programme a pour objectif de supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires à l'échelle locale.

La première étape établit un diagnostic et définit un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux adéquat pour notre commune, en conformité avec les nouvelles directives, en tenant compte de nos moyens humains, matériels et financiers.

La ville d'Épône, consciente de ces enjeux de préservation des hommes et de l'environnement, a déjà engagé des actions et mis en place des solutions alternatives d'entretien des espaces verts.

Parking de l'Hôtel de Ville : toile géotextile pour protéger la croissance des végétaux replantés



- **Fauchage et binage** (action mécanique) pour arracher et nettoyer la voirie ;
- **Paillage des massifs fleuris** qui consiste en un désherbage manuel et au recouvrement des espaces de paillage dont une partie est issue de la production de la ville. L'élagage de massifs est broyé et transformé sur place pour réaliser du paillage « maison » ;
- **Utilisation de toile géotextile** destinée à être retirée après le recouvrement des végétaux replantés ;
- **Développement de prairies fleuries**, appelées aussi plantation sauvage naturelle que vous pouvez trouver aux pieds des arbres face à la mairie ou encore aux entrées de ville.

• **Transformation des trottoirs en sable en espace enherbé.**

Il est à noter que depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence Voirie a été transférée à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et l'effectif de la commune a été réduit.

Les projets intercommunaux se dessinent progressivement pour construire ensemble

un avenir commun et harmonieux pour le territoire.

Des documents de communication seront édités pour informer les Epônois sur la gestion différenciée de nos espaces verts et sensibiliser aux méthodes naturelles d'entretien.

L'alternative au désherbage chimique existe : rendons-la efficace !

Protégeons les ressources de notre territoire ; participons aux gestes éco-citoyens pour un quotidien durable : « vivre simplement pour que d'autres puissent vivre » - Gandhi

Budget communal 2017 : une ambition au service de tous les Epônois

Dans un contexte national toujours grevé de lourdes contraintes, le budget global de la ville, voté le 30 mars 2017 s'élève à 14,3 millions d'euros. Au service de tous les Epônois, il s'équilibre en fonctionnement à 10,3 millions d'euros et l'investissement s'élève à 4 millions d'euros. Construit avec rigueur et prudence, il présente un programme d'investissements ciblés qui maintient un niveau de service public de qualité pour l'ensemble de la population tout en validant la construction du nouveau bâtiment de l'école-cantine-médiathèque.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement par pôle d'activités

7,5 millions d'€

Administration générale de la collectivité



Mission : mettre en œuvre les moyens généraux et logistiques de la collectivité au service des administrés.

2,5 millions d'€

Sécurité et salubrité publique

Mission : assurer un cadre de vie agréable où il fait bon vivre ensemble et faciliter l'offre de logements pour tous.



100 000 €

Éducation, enseignement

Ecoles maternelles et primaires, Caisse des Ecoles

Mission : assurer la réussite éducative pour nos enfants, grâce aux structures existantes et aux projets en cours ; maintenir et favoriser la mise en place des meilleures conditions menant à la réussite des parcours scolaires.



900 000 €

Culture

Centre culturel et Médiathèque

Mission : proposer une programmation culturelle, musicale et artistique riche et variée.



500 000 €

Sport, Vie associative, Jeunesse et Fêtes

Mission : maintien en bon état des équipements sportifs et de loisirs, soutien aux activités jeunesse et aux associations et animations locales.



500 000 €

Actions sociales & Famille

CCAS, garderies, petite enfance SIRE, personnes âgées

Mission : travailler au bien vivre ensemble pour toutes les générations, répondre aux attentes des personnes en difficulté, accueillir et accompagner nos aînés, développer l'offre de garderie des tout-petits.



1,2 million d'€

Services techniques

Mission : faire de notre ville un espace de vie agréable à vivre, en conservant notre caractère semi-rural ; valoriser et entretenir notre patrimoine, nos espaces verts dans le respect de l'environnement.



1,8 million d'€

Les projets d'investissements

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Antoine de Saint-Exupéry)
Investir, c'est préparer et organiser l'avenir de notre ville de demain.

Les investissements courants

Ils participent à la qualité de vie des usagers avec notamment : la finalisation des travaux de l'Hôtel de ville (250 000 €), le bien-être quotidien de nos enfants avec le centre de loisirs « Le Verger » (création d'un espace de 100 m² et 20 places d'accueil supplémentaires, 300 000€), la réfection du mur de soutènement de la Bergerie dans le parc du Château (170 000 €) et la poursuite des travaux dans les écoles (salle d'évolution et sanitaire de l'école Perce Neige, 93 000 €).

En matière de sécurité, l'implantation d'une trentaine de caméras s'effectuera en une seule phase pour un coût revu à la baisse, mais nécessaire au calme et à la tranquillité de notre ville : 300 000 €.

Notre « marqueur » pour les 3 prochaines années

Ce sera bien le projet du nouveau bâtiment qui, sur un même lieu, proposera une offre complète éducative, culturelle et de loisirs.

D'un coût de 7,4 millions d'€ HT de travaux, les subventions estimées, seraient de 50 % du montant des travaux avec un lissage des dépenses sur 3 exercices budgétaires. Les recettes exceptionnelles générées en 2016 permettent une mise en réserve pour ce projet de 1 329 000 € (issues de la vente définitive des terrains au Castel des Ligneux et rue des Deux frères Laporte).



Efforts d'économie

Après un héritage difficile en 2014, la municipalité poursuit ses efforts d'économie tout en maintenant à l'identique un service public de qualité.

- Maîtrise de la masse salariale : instaurée en 2015-2016 par la nouvelle équipe, elle est marquée par une réorganisation efficace des services et de la formation, orientée vers plus d'autonomie et de confiance données aux agents. Cette politique porte aujourd'hui ses fruits : la masse salariale reste stable compte-tenu de l'absorption de l'ordre de 3 % de l'augmentation du point d'indice (catégorie C) et la variation du glissement-vieillesse-technicité (GVT).
- Réduction des dépenses courantes de 5 % grâce à une politique de groupement

de commandes et de centralisation des effectifs : se grouper pour mutualiser les coûts est une impérieuse nécessité.

Quelques actions concrètes :

- ✓ Achats groupés pour la restauration scolaire Épône-Mézières.
- ✓ Groupement de commandes du gaz et de l'électricité avec le Syndicat Energie des Yvelines.
- ✓ Prestations de service améliorées à coût équivalent avec le SIPPPEC pour la téléphonie et internet.
- ✓ Travail collaboratif avec le SIRE pour une meilleure maîtrise budgétaire des actions de la petite enfance et du transport scolaire.

Contraintes financières

L'encadrement de nos dépenses de fonctionnement est aussi lié à une diminution significative depuis plusieurs années des recettes de fonctionnement de l'État, poursuivies en 2017.

- Baisse de la dotation forfaitaire dans le cadre de la contribution des communes au redressement des finances publiques : 70 000 € entre 2016 et 2017 (perte cumulée depuis 2013 : 1,4 millions d'€).

• Mise en place de la péréquation (fonds de solidarité entre commune) depuis 2013 avec une perte cumulée de 430 000 € (dont 85 000 € en 2016 avec une prévision de contribution de 160 000 € en 2017).

- Pénalités pour nombre de logements sociaux insuffisants avec une perte cumulée depuis 2014 : 174 000 € (dont 70 000 € en 2017).



Fiscalité

Ce plan ambitieux mais incontournable pour le développement harmonieux et durable de la ville, nécessite le recours à l'emprunt. Pour mener à bien ce projet, une étude prospective a été confiée au cabinet Klopfer ; elle conclut à la nécessité de conforter les marges de manœuvre pour rembourser les emprunts, sans nuire aux investissements nécessaires pour maintenir un niveau cohérent de qualité du service public. C'est pourquoi, la municipalité suivra la recommandation faite d'une hausse de 8,5 % de la fiscalité locale.

Malgré cet effort, notre ville restera encore parmi les moins fiscalisées du département.

Impact Intercommunalité

La ville d'Épône a intégré au 1^{er} janvier 2016 la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise qui regroupe 73 communes et 400 000 habitants. Une intercommunalité qui se construit progressivement avec ses prises de compétences obligatoires. L'impact financier pour le citoyen restera neutre : les taux de prélèvement de la fiscalité directe votés par la Communauté Urbaine le seront à prélèvement constant.

Par ailleurs, les transferts de compétences dans le cadre de la loi, doivent aider la commune à une meilleure maîtrise de ses charges et à terme, assurer une économie non négligeable grâce aux groupements de commandes.

Enfin, à titre d'exemple, la politique de la ville, l'aménagement de l'espace et l'équilibre social de l'habitat, les transports, seront pensés et aménagés à l'échelle du territoire de la Communauté urbaine, rendant ainsi les projets plus innovants et plus cohérents.



Le mot de l'élue

Isabelle Martin
Maire-Adjoint aux Finances

Pourquoi le budget 2017 a-t-il été difficile à construire ?

La ville d'Épône est soucieuse de répondre aux attentes de ses habitants : prévoir les dépenses, les budgéter, les financer, devient un exercice très périlleux. Il est en effet très difficile de maintenir une marge de manœuvre suffisante pour investir alors que les dotations diminuent et que nous sommes appelés à contribuer au fonctionnement des communes les plus pauvres, ce qui nous affaiblit financièrement.

Pour maîtriser la dépense publique, nous recherchons activement et systématiquement subventions et cofinancements qui allègeront d'autant le recours à l'emprunt. Nous travaillons à la maîtrise des coûts en mutualisant les commandes publiques : l'intégration à la CU du GPS&O nous y aidera encore plus.

Quelles sont les priorités pour 2017 ?

2017 : l'année de la concrétisation des réflexions engagées pour dessiner notre Ville en matière d'aménagement urbain équilibré, d'aide aux jeunes enfants, d'éducation et de préservation de notre patrimoine et de notre tranquillité.

Nous poursuivrons nos actions ciblées :

- Finalisation de la rénovation de l'hôtel de ville pour améliorer sur un espace unique le cadre d'accueil des usagers. Le développement des démarches en ligne simplifiera la vie des Epônois ;
- Face à une demande croissante notamment durant les vacances scolaires, l'accueil de loisirs sera rénové et augmenté d'une capacité d'accueil de 20 enfants supplémentaires ;
- Installation de la vidéo-protection pour renforcer la prévention et la sécurité ;
- Réfection du mur de soutènement de la Bergerie ;
- Le projet d'école-médiathèque-cantine qui regroupera en un seul lieu une offre éducative et de loisirs étoffés.

Quels sont les défis de demain et comment vous y préparez-vous ?

Travailler pour une ville sereine et accueillante, tout en préservant notre cadre vie : telle est l'ambition de notre équipe. Les défis sont nombreux, mais nous les relèverons :

- Redynamiser le centre-bourg avec l'implantation de nouveaux commerces de proximité, la création de stationnement et une offre de logements qui favorise la mixité sociale et les services de proximité ;
- Travailler en étroite collaboration avec le Département pour le déploiement de la fibre optique ;
- Poursuivre nos actions d'animation du territoire pour que notre Ville reste « intergénérationnelle » ;
- Structurer le projet de gare multimodal, avec la Communauté Urbaine : transports, habitat et services créeront une nouvelle urbanité.

Pour conclure

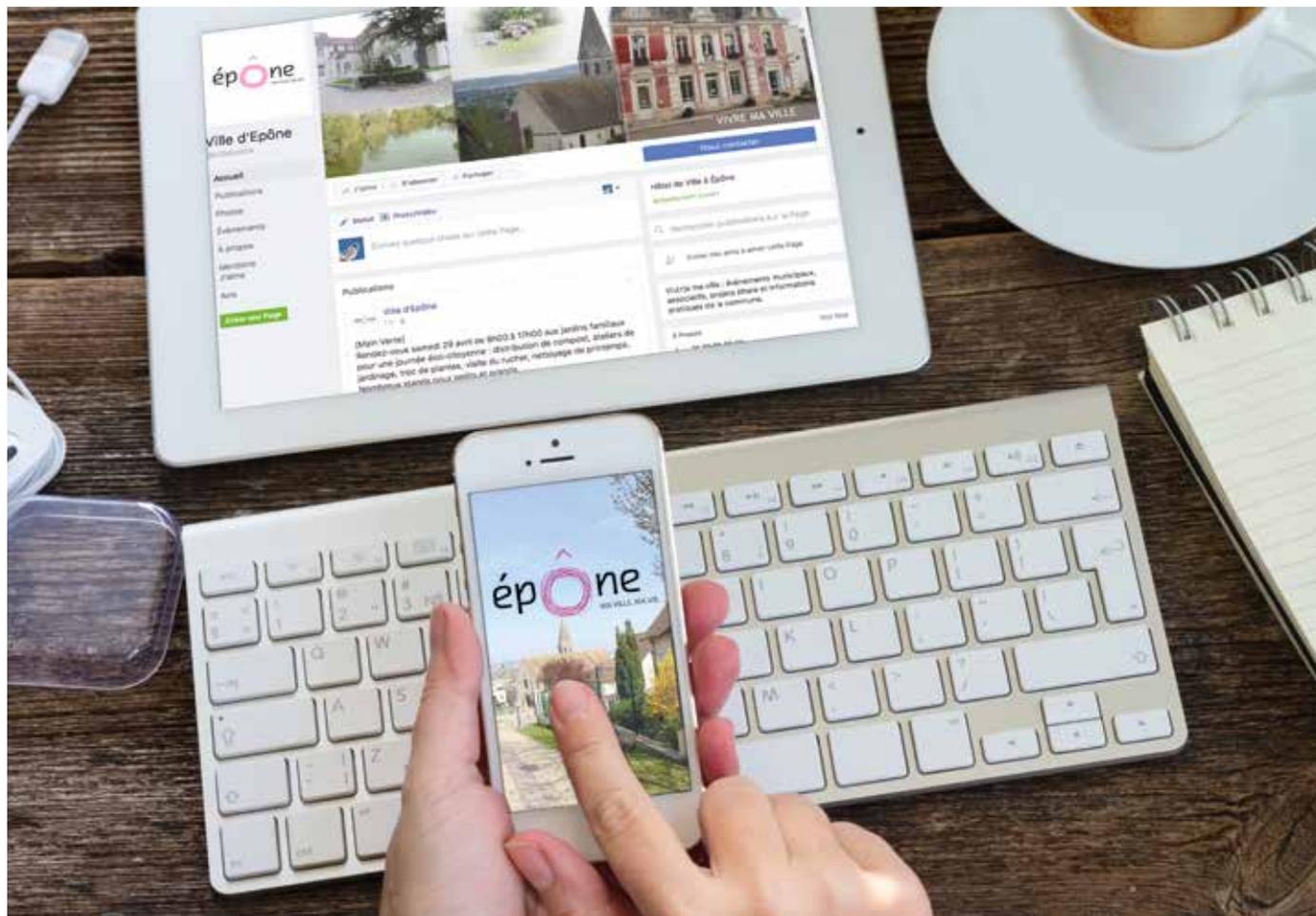
Ce qu'il faut retenir du budget primitif 2017

- Dépenses réelles de fonctionnement : **7,5 millions d'euros**
- Recettes réelles de fonctionnement : **8,1 millions d'euros**
- Épargne dégagée pour financer les investissements : **600 000 euros**
- Projet nouveau bâtiment qui regroupera activités éducatives et culturelles en un seul lieu : **7,4 millions d'euros**

Les idées force de l'exercice 2017 créent des priorités qui verront leur aboutissement sur plusieurs exercices. Développer notre ville tout en affirmant son caractère de « Ville à la campagne » où il fait bon vivre, favoriser l'accueil de nouvelles populations par une politique du logement où les nouveaux arrivants pourront s'épanouir, construction du nouveau bâtiment scolaire et culturel, travailler à la redynamisation de notre centre-ville : autant de projets qui dessinent notre ville de demain que nous voulons sereine et au service de tous.

Épône se met au numérique

Afin de répondre aux nouvelles attentes et aux besoins de nos administrés, la municipalité a décidé de refondre le site Internet de la Ville et de lancer sa page Facebook.



Le site Internet fera peau neuve

Le site Internet actuel est sorti de sa léthargie en septembre 2016 avec la publication d'actualités, la création de rubriques, et l'intégration de modules pour informer et publier du contenu d'actualités locales.

Il doit encore évoluer pour se moderniser et faciliter la mise en ligne des informations par le service Communication, administrateur du site.

Il répondra ainsi à deux objectifs :

- renseigner et informer (démarches administratives, services de proximité, promotion d'événements, billetterie en ligne des spectacles...),
- placer l'utilisateur au cœur du site (compte citoyen et famille).

Actuellement en cours de refonte, il subira un « lifting » qui le rendra plus ergonomique, l'arborescence sera modifiée pour une navigation simple et rapide, et les contenus seront réécrits pour les rendre encore plus clairs et accessibles autour d'une cohérence visuelle globale. Un travail rigoureux et maîtrisé qui s'échelonne sur 4 mois.

Il intègrera le compte citoyen, des démarches administratives et la facturation en ligne, et progressivement il s'orientera vers un « compte famille » sécurisé qui permettra de centraliser toutes les démarches en un seul clic.

→ Un espace utile que l'on veut efficace et indispensable au service des citoyens.

Partagez, aimez, retrouvez Épône sur Facebook

Dans sa lancée au numérique, la ville d'Épône ouvre sa page Facebook officielle, qui permettra de relayer, publier et partager l'actualité de la Commune : événements municipaux, associatifs, projets phare et informations pratiques.

Afin d'y assurer un climat serein et courtois, les règles de conduite à adopter lors de la publication de commentaires sont précisées dans la charte d'utilisation.



La Ville vous invite à « aimer et partager » dès maintenant sa page Facebook pour rester connectés à l'actualité Épônoise :



@VilleEpone

Nous entrons dans l'ère de la communication digitale qui définit la stratégie et les actions de communication menées sur le web, et à terme vers les médias sociaux et les terminaux mobiles.



Voirie : transfert vers GPS&O

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence « voirie » a été entièrement transférée à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPS&O). Comment cela s'organise et fonctionne ?

Périmètre d'intervention GPS&O

Ce transfert intégral implique une gestion directe par GPS&O aussi bien des programmes de travaux d'entretien courant, de renouvellement que d'aménagement neufs, ce qui représente 1 825 km de voiries sur l'ensemble du territoire.

Le périmètre d'actions porte sur :

- la voirie (routes communales, accotements, chaussées),
- l'éclairage public, feux tricolores,
- la propreté urbaine et mobilier urbain,
- les espaces verts.

Champs d'intervention Épône

La commune conserve l'embellissement des ronds-points, des parcs et jardins, les illuminations festives.

Le personnel communal impacté

Le transfert concerne aussi une partie du personnel communal : 4 agents de la ville dépendent directement de la GPS&O

et sont répartis dans différents centres communautaires. Leur emploi du temps et leur mission sont désormais définis par la Communauté Urbaine.

Un lien étroit avec les communes

Afin de répondre au mieux aux attentes des habitants et entretenir un lien permanent entre la Ville et GPS&O, un outil de gestion de la relation aux communes (GRC) est mis en place. Il permet d'informer la Communauté Urbaine des besoins et d'obtenir une information en temps réel du traitement de la demande.

Comme le souligne Jacques Fasquel, Maire-Adjoint aux Travaux « Désormais, si vous constatez un problème de voirie, signalez-le à la Ville qui transmettra à la Communauté Urbaine. GPS&O devient le responsable des interventions après information transmise par la Commune. Épône n'est plus habilitée à intervenir



sur la voirie. Nous suivons avec attention ce dossier. Ce glissement de compétence a pour objectif de mutualiser les coûts et de proposer un réseau routier de voies communales d'intérêt communautaire homogène, confortable et sûr. »

Le Petit Olivier : la beauté bien faite

Peut-être ce logo évoque-t-il les produits « de beauté et de soins » que vous utilisez au quotidien ?

« Le Petit Olivier » est une PME française, présente dans 50 pays avec 100 salariés réalisant 20 millions d'euros de chiffre d'affaires.



Rencontre avec l'un des fondateurs : Eric Renard, épônois



De gauche à droite : Eric Renard et Xavier Padovani

Présentez-vous le Petit Olivier ?

Première PME en France avec un fort taux de notoriété spontanée de 60 %, la société « le Petit Olivier » a été fondée en 1996 par deux associés : Xavier Padovani et moi-même. Xavier Padovani, installé à Salon-de-Provence conçoit les produits avec son équipe et a en charge le marketing et la communication du Groupe.

Je suis basé dans la zone d'activités des Roches à Épône où je m'occupe de la logistique avec le regroupement des produits, des ressources humaines et des finances. Depuis notre base d'Épône, nous livrons le monde entier.

Notre gamme de produits est composée d'ingrédients de très haute qualité tels que l'olive, l'argan, le karité, et l'argile.

Nous sommes engagés dans une démarche de développement durable et de commerce équitable : l'huile d'argan vient du Maroc, via une filière éco-responsable ; les noix de karité sont ramassées via des coopératives au Burkina Faso et au Mali ; les olives sont achetées aux producteurs du Sud de la France et transformées en partie dans notre moulin, autour du Pont du Gard.

Toute notre chaîne de fabrication est fran-

çaise. Nos produits évoluent en fonction de nos découvertes : notre centre de recherche et développement implanté à Salon-de-Provence teste nos innovations, confirmées ensuite par notre laboratoire pharmaceutique en région PACA et un second en Normandie.

Quelles sont vos valeurs ?

Nous sommes une PME indépendante et engagée. Nous voulons capitaliser sur notre production « made in France » et appuyer notre différence en sublimant les ressources de la nature grâce au respect des hommes et à leurs talents.

Nous sommes positionnés sur le naturel et le bio. Nous valorisons l'homme et son environnement pour rendre la beauté respectueuse.

Nos 20 ans d'existence sont d'ailleurs marqués par une campagne de publicité forte : « Respectons la beauté ».

En effet, « la beauté ce n'est pas qu'une question de physique, c'est aussi avoir une belle conscience. » Nous mettons en avant nos engagements responsables et travaillons en symbiose avec « le naturel et l'humain ». L'authenticité et la qualité de nos produits sont notre préoccupation quotidienne. Véritable preuve de nos enga-

gements, nous sommes très investis dans l'association One Voice contre les tests sur les animaux et avons été pionniers pour créer notre marque bio sans parabens ni colorants.

Parlez-nous de votre gamme de produits

Nous avons 7 gammes de produits qui répondent à des soins du visage, du corps et des cheveux :

- Collection Olive : l'or vert de Méditerranée,
- Collection Argan : l'élixir des grands sud
- Collection Karité : le concentré de beauté
- Collection Argile : les bienfaits de la terre
- Collection Savons : solides et liquides
- Collection crèmes douche : le plaisir des sens
- Collection Capillaire : douceur et efficacité

Quelles sont les perspectives de développement ?

Notre magasin d'usine dans la zone artisanale des Beurrons permet de découvrir le large choix de notre gamme.

En juillet 2017, notre restaurant boutique « la Table du Petit Olivier », avec toit terrasse situé à l'entrée d'Épône, vous accueillera. Vous pourrez y apprécier une cuisine traditionnelle méditerranéenne dans une ambiance moderne, empreinte de sérénité.



Dans un marché très concurrentiel, voire encombré, la carte de la différence est primordiale : nous restituons les bienfaits de la nature dans tous nos produits cosmétiques tout en respectant l'environnement. Parce que la beauté est un luxe, nous sélectionnons les meilleurs ingrédients naturels et les sublimons avec notre savoir-faire pour offrir le meilleur à notre corps.

Accueil de la mairie rénové



Sols, murs feront prochainement peau neuve avec un nouvel aménagement de l'espace Accueil.

Précédemment Espace Scolaire et ancienne salle des mariages laisseront place aux nouveaux bureaux du service Scolaire/Education, Administration générale et une salle de réunion pour mieux vous accueillir.



Dans les deux précédents numéros, la ville d'Épône vous informait du réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie pour faciliter l'accueil au service Scolaire, améliorer la confidentialité des échanges et créer une salle unique des mariages et du Conseil municipal.

Pendant les travaux, les citoyens sont guidés par une signalétique. Les mariages sont célébrés au Castel des Ligneux, situé rue Edouard Jumentier. Le bureau de vote de la Mairie est transféré salle Jean Monnet pour les prochaines élections.



Vigilance : faux démarcheurs, faux numéros de dépannage !

Faux démarcheurs

Des personnes se signalant comme des agents de la Ville, des employés de sociétés accréditées par la Ville ou encore des employés de différents corps de métiers (employés des Eaux, EDF-GDF, la Poste, France Télécom, Policiers, Gendarmes, etc), peuvent se présenter à votre domicile. **Redoublez de vigilance, elles ne sont pas mandatées par la Ville d'Épône.**

Conseils Préventifs

- Installer sur votre porte palière un "judas" ou un entrebâilleur.
- En cas de doute, appeler le service dont la ou les personnes se réclament sachant que pour certains, toute venue doit être précédée d'un avis de passage (EDF, GDF, Compagnie des eaux...)
- Être très vigilant envers les personnes susceptibles de proposer des services à domicile.
- Ne jamais laisser la personne seule dans le logement.

- Ne pas se laisser abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne semble pas claire.

Faux numéros de dépannage

Des personnes « mal intentionnées » distribuent dans les boîtes aux lettres des flyers au format carte postale. Entourés de liserés bleus et rouges, sur fond blanc, ils proposent une liste de numéros de téléphone : services d'urgence, services publics, entreprises pour des travaux. Ce document utilise abusivement le nom de la mairie pour recommander des services de dépannage. Nous vous déconseillons de faire appel à ces services.

En cas d'attitude suspecte, contactez la police municipale au 01 30 95 60 62 ou la police nationale en composant le 17.



Recensement citoyen

Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie (ou auprès de son Consulat, lorsqu'il réside à l'étranger) en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés. **Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics** (Baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Documents à fournir en mairie :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile récent.

Démarches en ligne sur : www.epone.fr

Vote par procuration : impossible de vous déplacer ?

Vous pouvez mandater une personne pour voter à votre place. Elle doit être inscrite sur les listes électorales, voter dans la même commune, elle peut dépendre de bureaux de vote différents. Mais, la personne mandatée ne peut pas représenter plusieurs personnes à la fois.

Vous devrez quand même vous déplacer pour faire enregistrer votre procuration au commissariat de police, la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Démarches en ligne : www.epone.fr

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice peut intervenir pour des :

- problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen) ;
- différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux ;
- différends relatif à un contrat de travail ;
- litiges de la consommation ;
- impayés ;
- malfaçons de travaux, etc.

Pour toute demande de consultation juridique, nous vous conseillons de vous rapprocher du Tribunal d'Instance de Mantes la Jolie :
20, Avenue de la République
78200 Mantes La Jolie
Téléphone : 01 30 98 14 00
Courriel : ti-mantes-la-jolie@justice.fr

ADSBE L'amicale des donneurs de sang bénévoles d'Épône fait peau neuve

Une nouvelle présidente, Florence Grare, qui change les habitudes en mettant en place de nouvelles idées pour dynamiser la ville d'Épône. Vous pourrez dorénavant voir une nouvelle banderole avec un tout nouveau logo pour annoncer les journées de collecte de sang sur notre ville.

Comme elle nous l'explique « C'est une façon plus simple pour les donneurs de savoir où se passe les collectes et c'est également plus facile pour les équipes de la mairie qui n'ont plus besoin de courir les quatre coins pour déposer des affiches qui se détérioraient en cas de pluie ».

Un projet est en cours pour éventuellement changer le lieu d'accueil afin de faciliter l'accès aux donneurs et l'installation de l'équipe de l'EFS. Une navette serait alors envisagée pour aider les personnes à venir sur le nouveau lieu de collecte.

L'association vit grâce aux bénévoles qui viennent lors des journées de collecte

pour accueillir les donneurs mais également lors de manifestations telles que la Fête de la Saint-Jean ou pour le Téléthon. Au mois de Décembre 2016 et dernièrement en Février, les donneurs se sont déplacés en nombre puisqu'il y a eu plus de 100 personnes pour chacune de ces collectes.

Une première braderie puériculture a vu le jour au mois de Février 2017, et vers le mois de Novembre une bourse aux jouets reviendra toute changée. Comme toute association elle accueille avec plaisir toute personne qui souhaite intégrer une équipe sympathique.

Comme vous pouvez le lire, une équipe pleine de ressources et d'énergie vous attend pour vous accompagner pendant l'année 2017.

Si vous souhaitez nous rejoindre
06 19 70 41 92

Amicale Laïque



Le samedi 27 mai 2017 à 19h30 est organisé à la salle du Bout du Monde un dîner dansant au prix de 25 €. Cette soirée sera animée par l'accordéoniste Dominique Sorin. [Réservation obligatoire avant le 19 mai auprès de Mme Tromelin au 06 99 39 01 66.](#)



Les Cinq Éléments

Les Cinq Éléments (Qi Gong) propose des cartes d'abonnement à la séance. La pratique dans le parc du château qui domine la vallée est vraiment agréable. Quelle ne fut pas notre surprise un matin de janvier de voir passer devant le temple de l'amitié, trois splendides chevreuils ! Un autre jour c'est un rouge gorge qui vient nous tenir compagnie et profiter de la sérénité qui se dégage de notre petit groupe. Venez nous rejoindre pour un moment à la fois calme et vivifiant ! Contact : 06 21 41 20 51.



Arts & Créations

Le dimanche 30 avril de 10 h à 18 h se déroulera le 6^e Salon Artisanal d'Arts & Créations, salle Jean Monnet. Venez glaner des idées cadeaux pour la Fête des Mères. À cette occasion, vous pourrez remporter un panier garni en devinant son poids. Entrée libre.

Club des pétanqueurs épônois

La nouvelle équipe a repris le club des pétanqueurs Epônois depuis bientôt 3 ans



Demi-finalistes du Championnat des Yvelines Triplette féminines à Épône (3 septembre 2016). De gauche à droite : Sylvie (Épône), Sophie et Monia (Montfort) Florence (Épône), Sylvie (Montfort), Pascale (Épône).

À u début le club accueillait 16 joueurs, en 2016 nous sommes passés à 31 joueurs dont sept femmes et un adolescent. La saison 2017 s'annonce bien puisque nous passons à 60 joueurs dont deux adolescents.

En 2014, nous avons organisé la Finale départementale, en 2015 le Championnat des Yvelines en Triplette. En 2016, nous avons accueilli le Championnat Triplette féminine et seniors.

Le point fort de cette année est que le Club

a été représenté aux Championnats de France de Vendin-le-Veil dans le Pas-de-Calais : une équipe seniors et une équipe minime.

Pour la deuxième année consécutive, le Club accueille le Championnat des Yvelines Triplette féminine et seniors en septembre 2017.

Toutes ces manifestations ont permis de faire connaître le Club et notre ville.

Le Club House a vu le jour grâce au partenariat avec la ville d'Épône qui accompagne le mieux possible ses associations lors de manifestation.

Si vous souhaitez vous inscrire, contactez les Pétanqueurs. Un certificat médical ainsi qu'une photo vous seront demandés. Le montant de la cotisation est de 33 € à 35 € selon la fédération.

Les entraînements se passent au boulodrome derrière la salle du Bout du Monde les mercredis et vendredis de 17 h à 20 h.

Renseignements
06 09 63 41 95 ou 06 74 97 50 73

USBS L'USBS toujours en course

Malgré la trêve hivernale et les intempéries l'USBS EPONE garde le cap avant la dernière ligne droite. Des catégories U15 aux vétérans, toutes nos équipes sont toujours en course pour l'accession dans les divisions supérieures. L'équipe seniors, fanion du club, vise l'accession à la division excellence, dernière étape de district avant l'entrée en ligue.

La catégorie U16 U17 s'est brillamment qualifiée pour les quarts de finale de la coupe des Yvelines. Bel exploit car le parcours n'a pas été simple, avec des qualifications contre des équipes d'excellence et de première division, bien mieux classées dans la hiérarchie du district. Tout est permis alors venez les encourager pour ce prochain tour. Plus que deux marches avant le graal. Des affiches seront posées pour vous annoncer la venue de cet événement. Cette catégorie a été mise à l'honneur en assistant à l'enregistrement de l'émission J+1 de Canal +. Un bon moment passé et un bon coup de pub



pour notre club et l'un de nos sponsors. Nos plus jeunes du foot animation ont vécu une belle expérience. Ils ont rencontré de jeunes Macédoniens venus passer 10 jours dans notre région. Deux matches disputés, remportés par nos visiteurs, bien plus affutés et aguerris aux rencontres de ce type. Un bel échange entre les enfants, parents et dirigeants des deux clubs. Merci à la municipalité d'avoir déclenché ces rencontres. Nous espérons prendre notre revanche avec

la catégorie U15 aux vacances de Pâques. Nos minibus sillonnent maintenant la région et les routes des Yvelines pour accompagner nos jeunes et seniors aux matches disputés à l'extérieur. Il reste encore un peu de place pour quelques encarts publicitaires, dépêchez-vous ! Epônoises, Epônois, venez encourager nos équipes pour soutenir les couleurs

de notre ville et nous aider à hisser notre club vers les sommets. Suite de nos aventures dans le prochain numéro.

[Vous pouvez nous retrouver sur notre site internet usbsepone.fr](http://usbsepone.fr) ou [autour du stade des Aulnes et de sa buvette animée lors des rencontres.](#)

Judo Club Epônois

Section Judo Adulte

Florian Jaladon, professeur diplômé d'Etat, a repris le Judo Club Epônois il y a deux ans. Il souhaite maintenant développer une section Ado/Adulte de Judo, en plus du cours de Jujitsu et de Self-Défense. La section Adulte permettra de dynamiser le club et de pousser les plus jeunes.

Lors du forum des associations, de nombreuses personnes étaient intéressées par l'ouverture d'une section Judo Adulte. Pour répondre à cette demande, le Judo Club Epônois a organisé une journée portes ouvertes lundi 27 mars avec un cours gratuit. Au programme : préparation physique adaptée au niveau de chacun, quelques exercices de Judo puis de Jujitsu/Self-Défense.

Pour ceux qui seraient intéressés, une inscription à mi-année sera proposée, afin de créer à la rentrée de septembre 2017 la section Judo Adulte.

Florian à l'entraînement

Contact
judoclubepone@gmail.com



Le club des partenaires épônois

Le club des partenaires épônois poursuit sa route avec entrain

Quoi de neuf ? Quels projets ?

- Voyage au Vietnam le 20 novembre 2017 (tarif et programmation sur notre site internet).
- Des sorties comme « un été 44 », « Saturday Night Fever »
- Des repas à thème
- Des après-midis Bowling
- À partir du 21 avril débutent les séances de Pilates, séance gratuite ce jour-là à 9 h 30 (Gymnastique inventée par Joseph Pilates au siècle dernier. Il a conçu des exercices permettant d'être bien dans son corps et dans sa tête, et qui ont pour objectif de rendre le corps « fort comme une colonne grecque et souple comme un chat »)
- Formation pour les entreprises : « comment booster son chiffre d'affaires par les réseaux sociaux »

- Des ateliers d'informatique, de scrapbooking, de relooking de meubles
- Dès septembre, des cours de généalogie et des ateliers de pâtisserie pédagogiques et ludiques avec le jeune Chef de Patiss'Cool.

[Découvrez tous nos Partenaires et toutes nos offres sur notre site Internet.](#)

Adhérez nombreux afin de nous aider à obtenir toujours plus de propositions à des prix compétitifs.

Commerçants, artisans, rejoignez le Club pour promouvoir vos produits et services.



Retrouvez-nous sur :
www.club-epone.fr
clubpartenaireseponois@gmail.com
Facebook :
[@clubdespartenaireseponois](https://www.facebook.com/clubdespartenaireseponois)

Autoroute A13 : création du 3^e tablier au viaduc de Guerville

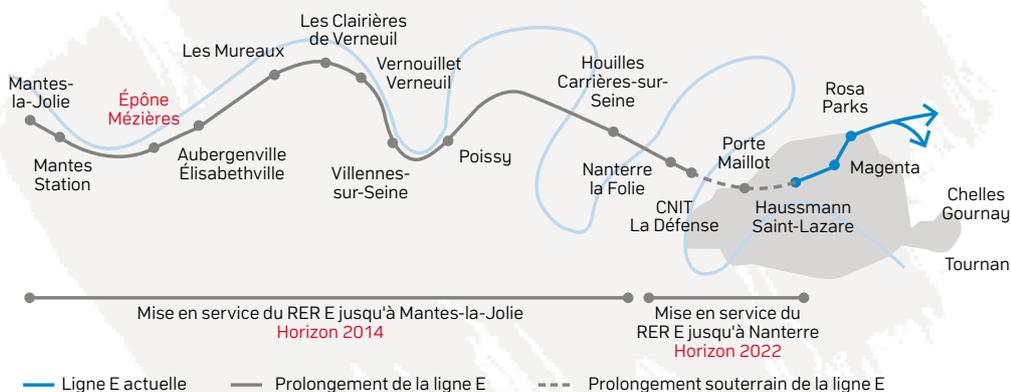


La ville d'Épône vous informait dans le bulletin de septembre 2016 du projet d'aménagement du viaduc de Guerville situé sur une portion très fré-

quentée de l'A13 qui nécessite des travaux importants d'entretien et de rénovation. Pour réaliser ces travaux, la SAPN crée un 3^e tablier, contigu aux 2 tabliers actuels

tout en garantissant le maintien de la circulation. Trois années seront nécessaires pour sa construction. Dans ce numéro, Épône vous informe de l'avancée des travaux. Depuis le 3 janvier 2017, le chantier est entré dans une nouvelle phase de travaux. Des interventions sont en cours sous le viaduc de Guerville, entre les voies SNCF et la RD113 pour construire l'élément de soutien du viaduc. Une signalisation a été déployée pour guider les automobilistes en toute sécurité. Jusqu'au 31 août 2017, la circulation se fait sur une voie dans chaque sens de circulation et une réduction de la vitesse est mise en place : 50 km/h.

Point sur les travaux EOLE : prolongement du RER E vers l'Ouest



L'actuelle ligne E du RER sera à horizon 2024 prolongée de 55 km vers l'ouest, d'importants travaux de modernisation seront réalisés sur les 47 km de ligne existante, de la gare d'Haussmann - Saint-Lazare à la gare de Mantes-la-Jolie. Des travaux préparatoires sur les voies en gare d'Épône-Mézières ont débuté depuis décembre 2016 et se poursuivront jusqu'en juillet 2017, afin de moderniser et d'adapter la signalisation, les caténaires et les appareils de voies au futur allongement des quais nécessaire pour les rendre accessibles aux nouveaux trains. Une cinquantaine d'habitants a participé à la réunion publique le mardi 21 mars en présence des experts du projet et du maire d'Épône, Guy Muller et Jean-François Fastré, maire de Mézières-sur-Seine.

En gare d'Épône-Mézières, le remplacement de poteaux caténaires sera réalisé durant 4 week-ends de jour et de nuit :

- Du samedi 29 avril au lundi 1^{er} mai
- Du samedi 6 mai au lundi 8 mai
- Du samedi 13 mai au dimanche 14 mai
- Du samedi 20 mai au dimanche 21 mai

La circulation des trains sera interrompue lors de ces week-ends de travaux.

Les usagers disposeront à terme de trains plus nombreux, plus fréquents et plus confortables.

Pour maintenir l'exploitation de la ligne existante, les travaux de l'ensemble du chantier sont réalisés principalement de nuit et durant certains week-end, sur une durée de 7 ans.

Des bus de substitution seront mis en place avec une communication accessible via divers réseaux :

- [blog malignej.transilien.com](http://blog.malignej.transilien.com)
- l'appli SNCF
- agents en gare.

À partir de fin 2019, la gare d'Épône-Mézières sera réaménagée : mise en accessibilité (quais, ascenseurs), création d'une passerelle et remplacement des abris existants.

Rentrée en CP 2017

Inscriptions du 3 avril au 12 mai
Service scolaire, Hôtel de Ville

Elections présidentielles

1^{er} tour : 23 avril – 2^e tour : 7 mai
Bureau de vote n°1 et 3 – Centre-bourg et
mairie : salle Jean Monnet
Bureau de vote n°2 – Elisabethville : salle
La Garenne

Fête des œillets

samedi 29 avril à 20h30,
salle du Bout du Monde
Association Portugaise d'Épône.
*A l'occasion de la commémoration du 43^e
anniversaire de la révolution du 25 avril
1974 au Portugal, l'association organise un
dîner dansant rythmé par un DJ.*
Adhérents avec cotisation à jour : 20€
non adhérent : 25 €
Enfant jusqu'à 10 ans : 10 €
Boissons non comprises – Apéritif offert
par personne.
Réservation : 06 17 78 81 29
6, place de l'Eglise à Épône (samedis et
dimanches de 15h30 à 20h)

44^e Nationale d'élevage

samedi 29 et dimanche 30 avril
Parc du château : 2, rue du Pavé
Association Dobermann Club de France

Cross scolaire

jeudi 27 avril de 8h à 18h
Elèves des écoles élémentaires d'Épône,
Mézières, la Falaise et d'Herbeville
Parc du Château : 2, rue du Pavé



La Fête de la Saint-Jean fait son numéro de cirque !

Cette année, le cirque s'invite à la
Fête de la Saint Jean
le samedi 24 et dimanche 25 juin
au Parc du Château.

Les associations épônoises propo-
seront des animations et des jeux
pour toute la Famille et une grande
représentation sera proposée par
la Ville.

Réservez dès à présent les dates
dans votre agenda !

**Salon Arts & Créations**

dimanche 30 avril de 10 h à 18 h,
salle Jean Monnet (place des Fêtes)
Association Arts et Créations
Panier garni à gagner. Entrée libre.

Bébés lecteurs

vendredi 21 avril, 12 mai, 2 juin
Médiathèque municipale : rue de la Brèche

Cuisine Enfants : les mots gourmands

samedi 22 avril à 15h
salle du Village : rue de la Brèche
Médiathèque municipale - sur réservation

Apéro Littéraire

jeudi 27 avril à 19h00
Médiathèque municipale

La Main verte

samedi 29 avril, 9h-17h
Jardins familiaux

Journée des déportés

Commémoration patriotique
dimanche 30 avril à 11h00
Monument aux morts

Commémoration du 8 mai 1945

lundi 8 mai à 10h00
Monuments aux morts

Exposition des ateliers Peinture Adultes

vendredi 12 au dimanche 14 mai
Paris - Consulat du Portugal
(dans le cadre de la programmation
portugaise)

Babar à Épône

Conférence et exposition
samedi 13 mai
Salle du Village : rue de la Brèche
Entrée libre

Repas dansant

Association Amicale Laïque
samedi 27 mai à 19h30
salle du Bout du Monde
*Soirée animée par l'accordéoniste
Dominique Sorin.*
Tarif : 25 €
Réservation obligatoire avant le 19 mai
auprès de Mme Tromelin : 06 99 39 01 66

DEVOIR DE MÉMOIRE**Elaboration d'une Photothèque
Guerre d'Algérie**

La section UNC de Flins élabore une
photothèque sur la Guerre d'Algérie
pour transmettre l'Histoire à la
nouvelle génération au travers de
photos, témoignages des activités de
nos soldats au quotidien. Une collecte
de documents, photos, diapositives
en précisant date, situation et
commentaires est lancée. Les
documents sont scannés, restaurés et
archivés puis ils vous sont rendus.
Nous comptons sur votre participation
à cette collecte pour ensemble
perpétuer le souvenir de leurs
engagements.

Les documents sont à envoyer
à : **Section UNC-AFN de Flins, Mairie
de Flins – Parc Jean Boileau, 78410
Flins-sur-Seine** ou vous pouvez
déposer vos documents **lors des
permanences aux écuries du Château
de Flins tous les samedis après-midi
entre 15h et 18h.**

**Le Maire
à votre écoute**

Vous souhaitez rencontrer votre maire ?
Guy Muller reçoit sur rendez-vous
Tél. 01 30 95 05 14

conseil municipal

Jeudi 8 juin 2017 à 20h30
Salle Jean Monnet, Place des Fêtes

**conseil
communautaire**

Jeudi 18 mai à 20 h
Salle des Fêtes : place du 8 mai 1945
78440 Gargenville

Fermeture de la mairie

Les samedis 15 avril, 29 avril et 3 juin.

permanences**assistantes sociales**

Contacter le Secteur d'Action Sociale
(SAS), 12 bis rue des Merisiers, 78711
Mantes-la-Ville. Tél. 01 34 97 80 80

antenne logement (GPS&O)

Les permanences sont assurées au 90
avenue du Professeur Emile Sergent le
lundi de 9h à 12h, le mercredi et le ven-
dredi de 13h 30 à 17h

écrivain public

Trois solutions :

- à Mantes-la-Jolie, mairie de quartier du
Val Fourré Centre Commercial Mantes II
Tél. 01 34 00 16 16
- à Mantes-la-Jolie, point d'accès au
droit de l'Agora – 224 bd du Maréchal
Juin – Tél. 01 30 94 84 11.
- à Mantes-la-Ville, au Centre de Vie
Sociale Augustin Serre – 60 rue Louise
Michel – Tél. 01 30 98 45 46.

vestiaire municipal

Permanences assurées par des béné-
voles au 88 avenue du Professeur Emile
Sergent le mardi de 9h à 11h 30 et le
jeudi de 14h à 16h.

permanences missions locales

au PIJ : rue du pavé – 14h00 à 17h00
Inscription directement auprès de la
mission locale de Mantes-la-Jolie au
01 30 94 23 44 tous les mardis
17 janvier, 21 février, 21 mars, 25 avril,
23 mai, 20 juin



Nouvelle déchetterie à Mantes-la-Ville

La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise met à disposition un nouveau site à Mantes-la-Ville : la déchetterie de La Vaucouleurs, située le long de la RD 113. Elle est accessible à tous les habitants des communes-membres de GPS&O. Le coût de cette réalisation se chiffre à 2 500 000 € TTC.

Encombrants, mobilier, gravats, végétaux : jusqu'à 4 000 tonnes de déchets pourront être prises en charge chaque année au sein de cet équipement pouvant accueillir 12 bennes et des locaux de stockage. Il est aussi doté d'une zone spécifique de 25m² dédiée au réemploi où les usagers pourront déposer objets ou meubles en vue de leur donner une seconde vie. Enfin, l'intégration paysagère ainsi que les économies d'énergie et d'eau ont été prises en compte dans la conception et l'aménagement de cette déchetterie durable.

Modalités d'accès : gratuit pour les particuliers avec un véhicule de tourisme avec ou sans remorque (< 500 kg) ; payant pour ceux se présentant avec un autre type de véhicule (camion plateau ou camionnette dont le PTAC est inférieur à

3,5 t). Dans tous les cas, il faut se munir d'une pièce d'identité, de la carte grise ou d'un justificatif de domicile.

Déchets acceptés : ameublement, cartons, déchets ménagers spéciaux (acides, peintures, essences, solvants), déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), huiles de vidange, encombrants, métaux, bois, journaux et revues, déchets verts, déblais et gravats, batteries, cartouches d'encre, radiographies, textiles, pneumatiques, piles et accumulateurs, huiles alimentaires, verres.

Déchets refusés : ordures ménagères, bouteilles de gaz, produit à base d'amiante, Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux (DASRI).

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 18h ; samedi de 9h à 18h ; dimanche de 9h à 12h (fermeture les mardis et les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre). Adresse : Chemin des Larrons à Mantes-la-Ville (accessible depuis la RD 113).
Infos : gpseo.fr - 01 34 76 01 84.

tri sélectif

Sortir les bacs la veille à partir de 19 h

bacs jaunes (déchets recyclables) et bleus (papier)

les jeudis tous les 15 jours : collecte 6 et 20 avril, 4 et 18 mai, 1^{er} et 15 juin

bacs verts (verre)

les jeudis tous les 15 jours : collecte 13 et 27 avril, 11 et 25 mai, 8 et 22 juin

encombrants

collecte 18 avril, 20 juin, 12 septembre et 12 décembre 2017

Les encombrants ne prennent pas les pneus, les pots de peinture, les bidons d'huile et l'électroménager.

déchets verts

2^e et 4^e lundi du mois : collecte 10 et 24 avril, 8 et 22 mai, 12 juin

ordures ménagères

tous les mercredis : collecte 5, 12, 19 et 26 avril, 3, 10, 17, 24 et 31 mai, 7 et 14 juin

déchetterie

du 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi et mercredi 14 h - 17 h

Samedi 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

Dimanche 9 h - 12 h

Fermeture 1^{er} mai et 25 décembre

La déchetterie est située route de Nézel « les Beurrons » à Épône.

● Plus d'infos : www.epone.fr

RENCONTRE FOOT USBS

STADE DES AULNES A EPONE

U11 - 9h30

29/04/17 ÉPÔNE / ROSNY SUR SEINE

20/05/17 ÉPÔNE / MAGNANVILLE

U13 - 14H

25/03/17 ÉPÔNE / BONNIERES

22/04/17 ÉPÔNE / LES MUREAUX

13/05/17 ÉPÔNE / CONFLANS

VETERANS

26/03/17 ÉPÔNE / BOUAFLE

14/05/17 ÉPÔNE / LES MUREAUX

28/05/17 ÉPÔNE / VILLIERS LE MAHIEU

U15 - 14H

25/03/17 ÉPÔNE MÉZIÈRES / LIMAY

29/04/17 ÉPÔNE MÉZIÈRES 2 / GARGENVILLE

13/05/17 ÉPÔNE MÉZIÈRES / BONNIERES

20/05/17 ÉPÔNE MÉZIÈRES 2 / MAREIL-BEYNES

SENIORS

19/03/17 ÉPÔNE A / ST REMY LES CHEVREUSES

26/03/17 ÉPÔNE B / GUERVILLE

23/04/17 ÉPÔNE A / TRAPPES

14/05/17 ÉPÔNE B / ISSOU

21/05/17 ÉPÔNE A / VILLEPREUX

STADE DE LA CONCHE A MEZIERES

U17 - 14H

14/05/17 ÉPÔNE MÉZIÈRES / MANTES

28/05/17 ÉPÔNE MÉZIÈRES / ROSNY SUR SEINE

L'USBS C'EST AUSSI • UN LOTO LE SAMEDI 22 AVRIL à La Salle du Bout du Monde, doté comme d'habitude de beaux et nombreux lots • **NOTRE BROCANTE LE DIMANCHE 11 JUIN**, au Parc du Château. Les réservations possibles dès le 28 mars.

état civil

Naissances

15/11/2015 Gaëtan Gascoin

21/11/2016 Maëlane Crozat

09/01/2017 Jamie Arevalo

18/01/2017 Enzo Bonnet

01/02/2017 Côme Laurent Jules Barbier

Mariages

17/12/2016 Saâd Salomon et Linda Hanrard

25/03/2017 Ismaël Harouch et Julie Gaury

Dispositif MAV78 (Maltraitance Adultes Vulnérables)
Maltraitance physique, financière envers les seniors et personnes en situation de handicap. Psychologue à votre écoute au 01 39 55 58 21



Besoin d'une infirmière ?

Clarisse Tescat, infirmière libérale, vient de s'installer à Épône et pratique des soins à domicile 7/7jours sur Épône, Mézières, Flins et Aubergenville.
Contact au 06 14 24 54 04

Dynamic Épône Maîtriser les finances, développer la commune

A l'heure du vote du budget, dans un environnement incertain et contraint, la nécessité d'un discours attentif, critique et réfléchi s'impose plus que jamais à tous. Face aux discours alarmistes ou véhéments, en particulier de personnes fort doctes qui – lorsqu'elles étaient à la manœuvre – ont dépensé sans compter, nous souhaitons opposer les faits.

Un audit financier a été mené, par le cabinet Klopfer déjà sollicité il y a six ans. Celui-ci a démontré la nécessité d'ajuster la fiscalité et de maîtriser les dépenses. Cela a été fait immédiatement : la dégradation de nos capacités financières a été freinée dès l'année 2015 tandis que l'année 2016 s'est montrée particulièrement positive, avec une baisse des dépenses obtenue grâce à la mobilisation des élus et des services municipaux. Le budget 2017 s'inscrit dans cette droite ligne.

Paradoxalement, les dépenses baissent mais les projets se développent. La rénovation des écoles s'achève cette année avec Perce-Neige, le rugby et la pétanque ont leurs nouveaux locaux, nous devons également au tennis et au gymnase une remise à niveau. L'accueil de la Mairie est en cours de refonte et nous nous attelons à l'agrandissement du Centre de Loisirs et à la réalisation du futur équipement : école, cantine, médiathèque. Il serait fastidieux d'énumérer plus avant la somme de nos actions mais nous ne passerons pas sous silence notre fort investissement en faveur du patrimoine naturel et communal, investissement dans le sentier à la découverte d'« Épône Nature » et qui passera demain par la rénovation du Temple de David, une fois les subventions obtenues.

À ce sujet, l'intérêt de valoriser l'un des trois monuments historiques de la commune d'Épône ne se discute pas. Mais aucune restauration ne sera menée par Épône seul. Les élus fédèrent l'Etat, la Région, le Département, la Fondation du patrimoine et leur soutien conditionnera l'avenir de ce projet. Ce travail en partenariat est un impératif de l'action communale. L'Etat soutient déjà notre futur équipement éducatif et culturel à hauteur de 2 320 000 €, la Région et le Département s'y ajouteront... Il en sera de même pour le Temple de David.

Maîtriser les dépenses, développer l'action communale, les faits montrent que ces deux objectifs sont compatibles. Nous le démontrons chaque jour, le vote du budget est l'occasion de le rappeler.

Tous pour Épône

Perspectives Financières

Notre Maire et son équipe ont lancé un audit financier pour savoir où en est la commune et quelles perspectives sont possibles pour assumer les projets nécessaires à son développement et au « mieux vivre » des éponois.

Indépendamment des vicissitudes de sa réalisation (premier cabinet mandaté recommandé par des « amis » de Monsieur le Maire disparu corps et bien, puis choix du cabinet ayant déjà fait le travail en 2013 / 2014, travail effectué sans aucun échange avec le conseil municipal), le résultat de l'audit est exactement le même que celui de l'étude de 2013 2014, nous devons faire des économies, des vraies et générer des recettes supplémentaires !!!

Pour le moment le constat après trois ans de mandature est que nous suivons exactement le chemin inverse hors les recettes qui viennent exclusivement de l'argent pris dans la poche des éponois au prétexte que nous avons des taux très bas par rapport aux taux moyens des Yvelines et de France.

Il est vrai que notre fiscalité est faible mais dans le même temps nos infrastructures sont pour la plupart dépassées et soit à remplacer soit à rénover; l'argent pris dans nos poches devrait donc principalement servir à investir pour redonner un souffle à notre commune.

Or à partir de 2017 il servira à rembourser un emprunt de 2 700 000 € pour un bâtiment de la Couronne des Prés que Monsieur le Maire a acheté. Ce bâtiment va nous coûter de l'argent dès 2017, il va à l'encontre des besoins en équipement de la commune et avec notre intégration dans l'intercommunalité GPSO, Il grève fortement notre capacité à emprunter pour de vrais projets. L'audit financier met d'ailleurs en exergue le fait que cet emprunt met en péril le projet de nouvelle école. C'est d'autre part un risque financier potentiel important à cause du devenir incertain de la zone de la Couronne des Prés et des départs de nos locataires actuels.

Pour ce qui est des économies rien du tout !

Le débat des orientations budgétaires a été clair :

- rien n'est prévu de manière importante pour minimiser nos dépenses... si ce n'est faire moins de projets ...

- il faut prendre l'argent ou il est c'est-à-dire encore une fois dans la poche des éponois ... puisque encore une fois nos taux sont bas et donc pense Monsieur le Maire nous ne payons pas assez d'impôts !

Eponois préparez vos portefeuilles, cette année la hausse des impôts devrait être de 13 à 20 % et ce sera comme cela au minimum pour les 4 années qui viennent hors changement de politique ou arrêt des projets !

Avançons pour Épône Déclaration au Conseil municipal du 2 février 2017

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Mesdames et Messieurs du Public,

Lors du dernier conseil municipal vous nous avez annoncé publiquement, sans en avoir informé au préalable les conseillers municipaux, votre refus concernant le projet de M. le Préfet des Yvelines d'ouvrir un centre d'hébergement au Kim Hôtel d'Épône (en vente depuis plusieurs mois). Cet hôtel pourrait être acheté par une société privée « La Main Tendue » mettant l'établissement à disposition de l'association d'entraide SOS Solidarité, association reconnue pour son sérieux dans la gestion de ce type de structures et ayant la capacité de gérer un site en évitant tout débordement.

Nous vous avons rencontré fin décembre pour en savoir un peu plus sur ce dossier et pour comprendre vos motivations. Vous nous avez réaffirmé votre refus d'accueillir ces exilés sur votre territoire en invoquant toujours les mêmes arguments :

- Le fait que la commune participe à l'effort de solidarité en aidant des familles logées au Formule 1 par le Samu Social. Nous pensons que la commune d'Épône fait le strict minimum dans le devoir de solidarité envers des peuples fuyant les guerres dans leur pays d'origine

- Des raisons de sécurité car il s'agit d'hommes célibataires qui pourraient importuner les personnes venant faire leurs courses dans la zone commerciale. Nous pensons qu'il est préférable que cet établissement soit occupé et géré par une association avec des travailleurs sociaux aguerris plutôt qu'un hôtel vide sans professionnels pour prévenir d'éventuelles problématiques. Ces personnes sont là pour poursuivre leur démarche d'obtention de papiers, elles ont la volonté de s'insérer dans notre pays et non pour troubler l'ordre public

- Enfin, concernant l'aspect économique et le manque d'offre hôtelière si tel était le cas, le propriétaire aurait sûrement trouvé un repreneur depuis longtemps. Vous avez même évoqué un droit de préemption de la commune, nous ne pensons pas que les finances communales nous permettent un tel investissement, c'est ce que nous verrons un peu plus tard lors du débat d'orientation budgétaire.

Monsieur le Maire, lors des Vœux aux Éponois vous avez profité de cette tribune pour exposer votre point de vue, qui je vous le rappelle, n'est pas la position de tous les conseillers municipaux qui étaient présents. Nous n'avons pas du tout apprécié cette initiative, vous instrumentalisez ce sujet à des fins personnelles. De nombreux Éponois ont été scandalisés par vos propos. Nous pensons que ce n'était ni le lieu, ni le moment.

Aujourd'hui, nous ne savons toujours pas si M. Le Préfet a fait part de sa décision, nous n'avons pas d'information sur l'avancement du dossier, alors que depuis des mois nous vous interpellons sur le sujet.

Monsieur le Maire, nous vous demandons une nouvelle fois que la commune d'Épône participe au devoir de solidarité qu'est la tradition et l'honneur de la France.

Les élus d'Avançons pour Épône restent à vos côtés pour vous informer sur la vie municipale.

Épône Bleu Marine

TRIBUNE NON PARVENUE

LA MAIN VERTE



Samedi 29 avril 2017

9 h 00 à 17 h 00 - Jardins Familiaux - Épône



Jardins Familiaux : Chemin de Meulan - Quartier Elisabethville, après la salle du Bout du Monde

Programme : www.epone.fr

Informations : animation@epone.fr

